

ROUGES ET BLANCS A TOULON : L'ESSOR ET LA CHUTE DU JACOBINISME POPULAIRE DANS LE PORT DE GUERRE DE 1790 A 1793

Le cas de Toulon représente le point chaud des affrontements en Provence pendant les premières années de la Révolution : son jacobinisme était exagéré et la réaction de 1793 fut également extrême. Les jacobins toulonnais mobilisèrent de bonne heure un mouvement populaire dans les sections pour écraser leurs adversaires feuillants. C'est l'énorme soutien des classes populaires dans le port de guerre, marins et ouvriers de l'arsenal surtout, qui facilita l'essor jacobin en 1791 et 1792. Au contraire c'est la déception populaire et la passivité des anciens adhérents qui produisit en 1793 la chute jacobine et le triomphe fédéraliste ; en fait, le retour au pouvoir municipal des feuillants toulonnais. Les rapports entre jacobins et classes populaires constituent donc l'essentiel de l'analyse de l'affrontement « rouge-blanc » à Toulon, dans une optique chronologique mais aussi, bien sûr, sur le plan politique et sociologique.

Dans le port de guerre, comme ailleurs dans la région, des divisions politiques et sociales firent surface pendant une période pré-révolutionnaire qui culmina dans les émeutes populaires du printemps 1789¹. Cependant cette poussée spontanée, qui contestait la vie chère et aussi l'exclusivisme municipal des notables, restera sans lendemain immédiat. A Toulon l'année 1790 était « heureuse » pour la plupart mais cette tranquillité fut trompeuse : un tournant significatif se marqua en juin 1790 avec la création d'une *Société patriotique des vrais amis de la Constitution*². Fondée à l'instar de celle de Marseille elle s'affilia vite aux Jacobins de Paris³. Formée de bons bourgeois

1. M. CUBELLS, « Les mouvements populaires du printemps 1789 en Provence », *Provence Historique*, 1986, pp. 309-323.

2. R. BUSQUET, L. ROBERTY et A.J. PARES (éds), *Mémoires de Louis Richaud sur la révolte de Toulon et l'émigration*, Paris, 1930, p. 9.

3. H. LABROUE, *Le club Jacobin de Toulon, 1790 à 1796*, Paris, 1907. En 1793 les sectionnaires brûlèrent les archives du club et une analyse comme celle de M. KENNEDY, *The Jacobin Club of Marseille*, Ithaca, 1973, n'est pas possible dans le cas de Toulon. Ici, par contre, il s'agit de remettre l'histoire du club toulonnais dans un contexte plus large.

au début, dès la fin de l'année elle attira des membres de plus en plus populaires et, en même temps, des radicaux recrutés à la périphérie de l'élite urbaine parmi des marchands, chirurgiens, procureurs et commis de la marine, passèrent au premier rang du club. Ils commencèrent à remettre en cause l'autorité municipale retrouvée de l'ancienne oligarchie toulonnaise, composée de riches propriétaires, avocats et négociants ⁴.

L'adhésion populaire fit déjà peur à ces notables et une contestation entre le club et le conseil municipal ne tarda pas à éclater en novembre à la suite d'une très médiocre participation aux élections communales partielles. Moins de 9 pour cent de l'électorat toulonnais se rendit aux assemblées. L'oligarchie renforça son monopole sur l'hôtel de ville mais les nouveaux leaders du club, dont plusieurs candidats non-élus, manifestèrent leur déception en prétendant qu'on avait mobilisé la garde nationale exprès pour empêcher les volontaires de voter ⁵. Cette allégation sonne creux en raison de l'apathie électorale des mois précédents mais les radicaux poursuivirent plus loin leur campagne politique en demandant l'ouverture des sections toulonnaises, au début de 1791, pour discuter le choix d'un bureau de paix ⁶.

Le combat autour des nouvelles institutions judiciaires dura toute l'année, tandis que la convocation des huit sections créa un champ de bataille pour une lutte politique acharnée jusqu'à 1793. Inspirés peut-être par leurs collègues marseillais ou parisiens les radicaux toulonnais déclenchèrent un puissant mouvement populaire en encourageant l'énorme électorat à utiliser ses droits de cité ⁷. En effet le suffrage universel s'opérait déjà *de facto* car, les impôts étant « abonnés » à Toulon sous l'ancien régime, il ne fut pas possible de faire la distinction entre citoyens actifs et passifs. Grâce à une excellente voire unique série de procès-verbaux, conservée aux archives communales, on peut suivre de près la naissance et l'évolution de la « démocratie directe » dans le port de guerre. Le soir du 27 janvier 1791 plus de 16 pour cent des électeurs participèrent au débat sur les affaires municipales et, 15 jours plus tard, le taux monta à 24 pour cent ⁸. Ces chiffres sont toujours faibles mais ils représentaient un accroissement sensible par rapport aux élections de 1790. On compte surtout parmi les nouveaux-venus de nombreux marins et

4. Sur l'oligarchie municipale de l'ancien régime, C. FERRUCCI, *La vie communale à Toulon de 1750 à 1788*, Mémoire de maîtrise, 2 volumes, Université de Nice, 1970 et aussi ma thèse, *A Social History of Toulon, 1760-1790*, Université de Londres, 1977.

5. Archives communales de Toulon (A.C.T.), L. 574, Procès-verbaux d'élection, 14 au 20 novembre 1790 et L. 386, Garde nationale : dissentiment avec le club patriotique, novembre 1790.

6. A.C.T. L.68 (3), Délibérations du conseil municipal, 26 et 27 janvier 1791. Les contemporains faisaient plus attention à la justice de paix que les historiens, comme les événements de 1791 à Toulon le démontrèrent.

7. R. B. ROSE, *The making of the sans-culottes. Democratic ideas and institutions in Paris 1789-1792*, Manchester, 1983.

8. A.C.T. L.78 et 79, Assemblées de section, 27 janvier au 1^{er} février et 9 février au 22 mars 1791.

ouvriers de l'arsenal, qui constituaient un bon tiers des chefs de famille à Toulon.

Ce furent des radicaux du club, tels J.S. Barthélemy, procureur, et J.L. Bonhomme, parfumeur, qui dirigèrent les assemblées et qui furent élus au comité central des sections. Au printemps de 1791, forts de leur soutien de masse et articulant les doléances populaires, ces jacobins écartèrent l'ancienne oligarchie de l'administration municipale. La garde nationale toulonnaise fut disputée en février. Elle gardait son caractère de milice traditionnelle et, à en croire ses détracteurs, ses 20 compagnies, des notables toujours en tête, représentaient le régime « le plus vicieux et le plus inconstitutionnel de la France »⁹. Avec l'approbation des volontaires et l'accord des sections, le club réussit dans son projet de réforme : réorganisation en bataillons sectionnaires et élection des officiers. Le 6 mars les jacobins prirent le poste de maire, lors d'une élection survenue à cause de la mort du titulaire¹⁰. Hyacinthe Paul, avocat et parent lointain de Sieyès, gagna un concours électoral très vif avec 75 pour cent des votes. Il resta maire jusqu'à la rébellion de 1793 et des conseillers jacobins l'accompagnaient bientôt en conséquence de la démission des officiers municipaux oligarchiques. En avril des élections partielles extraordinaires eurent lieu et, malgré un intérêt moins vif de la part des électeurs, des marchands, commis et artisans furent élus pour la première fois au conseil de ville¹¹.

Cette mobilisation des classes populaires refléta et approfondit une polarisation précoce à Toulon entre « rouges » et « blancs », comme ailleurs en Provence. A Aix, par exemple, la *Société des Amis de la Constitution* resta modérée et les radicaux aixois furent obligés d'en fonder une autre. Dans le port de guerre, par contre, des feuillants (avant la lettre) furent contraints de se former en deuxième club parce que les radicaux contrôlaient le premier. En janvier 1791 « les honnêtes gens » quittèrent déjà le club toulonnais et proposèrent la création d'une *Société des Défenseurs de la Constitution*, pour soutenir une constitution libérale menacée. Ce schisme se produisit le 27 janvier quand l'ouverture des sections fut âprement débattue et ceux qui ne furent pas d'accord se retirèrent¹². Leur proposition de nouvelle société ne fut pas acceptée avant juillet 1791, pendant la réaction qui suivit la fuite royale à Varennes, mais elle annonça des divisions profondes.

Divisions politiques, mais aussi de quartier et de classe¹³. Le club

9. A.C.T. L.387, Commissaires des sections, 13 février 1791 et L.388, Procès-verbaux d'élection, 24 février au 2 mars 1791.

10. A.C.T. L.576, Procès-verbaux d'élection, 6 mars 1791.

11. A.C.T. L.577, Procès-verbaux d'élection, 10 au 15 avril 1791.

12. A.C.T. L.512, Les Amis et Défenseurs de la Constitution, 31 janvier 1791 et Mémoire de M. Provençal, 31 janvier 1791.

13. A. DE FRANCESCO, « Le quartier lyonnais de la Croisette pendant les premières années de la Révolution (1790-1793) », *Bulletin du Centre d'Histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1979, pour un bel exemple de l'importance des quartiers des grandes villes sous la Révolution.

jacobin est dit de Saint-Jean, parce qu'il se réunissait dans le quartier de ce nom dans l'est de la ville. Ce quartier, devenu section en 1789, est surpeuplé de marins et d'ouvriers de l'arsenal et ses habitants fournissaient le soutien principal des jacobins. Les résultats électoraux firent voir très clairement que c'est précisément dans les quartiers est de Saint-Jean, Saint-Lazare et Saint-Vincent que se trouvait la concentration des partisans jacobins. Leurs adversaires par contre tiraient leur plus grand appui des sections centrales de la ville, dans Saint-Philippe, Saint-Dominique et Saint-Pierre. Ce n'est pas par hasard que c'est dans ce dernier qu'on établit plus tard le second club politique, baptisé club Saint-Pierre. C'est dans le cœur de la ville qu'habitaient ou tenaient commerce les notables et ceux qui voulaient s'établir en deuxième société se distinguèrent comme des « propriétaires, négociants ou ayant état » pour la plupart ¹⁴. Aux yeux des jacobins leurs anciens confrères représentaient les restes de « l'ancienne aristo-municipalité » qui voulaient « se perpétuer en l'ancien régime » ou même « opérer une contre-révolution » ¹⁵. Le club Saint-Pierre comptait plusieurs artisans et boutiquiers dans ses rangs, mais marins et ouvriers restaient étrangers à son appel.

S'il leur manquait une adhésion de masse, ces feuillants toulonnais pouvaient encore compter sur le personnel administratif des tribunaux et des directoires du district et du département dont Toulon était chef-lieu. Le directoire du Var avait suggéré en décembre la fermeture du club Saint-Jean, qui riposta en demandant le renouvellement immédiat d'un collège électoral départemental où l'on ne voyait « presque pas d'artisans ni d'ouvriers de l'arsenal » ¹⁶.

Les élections primaires de juin 1791 prirent donc une grande importance, mais il fallut élire d'abord deux juges de paix pour les cantons toulonnais. Les jacobins obtinrent une autorisation afin que les ouvriers quittent les chantiers de bonne heure pour pouvoir aller voter et la récompense de leurs efforts fut une participation de 30 pour cent aux assemblées ¹⁷. Deux chefs de file jacobins, Barthélemy et J.F. Escudier, furent élus comme juges. Quand les élections primaires commencèrent, le 24 juin, une participation de 38 pour cent battit tous les records ¹⁸. Mais, en dépit du succès jacobin dans la plupart des sections, les feuillants restèrent ancrés dans leurs sections centrales de la ville. Sous prétexte d'irrégularités de

14. D.M.J. HENRY, *L'histoire de Toulon de 1789 jusqu'au Consulat*, 2 volumes, Toulon, 1861, t. I, p. 162.

15. A.C.T. L.358, Mémoire de H. Paul, 13 août 1791.

16. A.C.T. L.576, Adresse des sections, 21 mars 1791.

17. Archives départementales du Var (A.D.V.), IL 1727, Délibérations du directoire du district de Toulon, 22 juin 1791 et IL 1848, Procès-verbaux d'élection, 19 et 20 juin 1791.

18. A.D.V. IL 218, Procès-verbaux d'élection, 24 et 25 juin 1791.

scrutin, ils contestèrent le résultat et, soutenus par les décrets qui maintenaient la monarchie en juillet, ils établirent enfin leur propre club¹⁹.

La lutte électorale passa alors dans la rue. Les partis opposés, les ouvriers d'une part, les bourgeois de l'autre (à en croire le conseil municipal) se jetèrent dans une série de rixes violentes²⁰. L'ordre public à Toulon s'écroula parce que la garde nationale fut divisée de la même manière et le 23 août les bataillons des sections rivales firent feu les uns sur les autres²¹. Le combat laissa 6 morts et plusieurs blessés sur le champ de bataille. On déclara la loi martiale, mais trop tard, ce qui donna l'occasion aux administrateurs du département d'intervenir. Ami des feuillants toulonnais, le directeur épura le conseil de ville jacobin pour le remplacer par une commission d'anciens dirigeants notables²².

Les leaders jacobins, quoique ré-élus à la municipalité en novembre 1791, furent quelque peu choqués de la violence « primitive » de leurs adhérents populaires. Leur réponse critique à la célèbre manifestation républicaine du Champs de Mars à Paris en juillet révéla une certaine modération qui n'était pas toujours évidente dans leurs discours²³. Et pourtant tout changea en été 1792 devant les défaites de guerre de la menace d'invasion dans ce département frontalier. Il se produisit une nouvelle dispute avec l'administration départementale « feuillante » quand, fin mai, de concert avec leurs confrères marseillais, les jacobins dans le port de guerre lancèrent l'idée d'envoyer à Paris un bataillon de volontaires varois²⁴. A la longue une députation symbolique alla dans la capitale pour assister à la fédération du 14 juillet et ensuite à la journée du 10 août. Or, les administrateurs départementaux considérèrent justement l'envoi des volontaires comme une offensive jacobine : « C'est maintenant dans les sociétés populaires que les factieux portent toutes leurs intrigues... on ne s'entretient plus... que de dévaster les propriétés, que de couper les têtes des aristocrates. »²⁵ Le refus du directoire d'adopter des mesures d'urgence devant la crise convainquit les jacobins que leurs adversaires feuillants étaient effectivement des contre-révolutionnaires.

Leurs attitudes respectives vis-à-vis de la monarchie se polarisèrent dans le même sens. Quand Louis XVI révoqua son ministère girondin, le 12 juin, les jacobins toulonnais s'inclinèrent devant le républicanisme :

19. A.C.T. L 512, Les Amis et Défenseurs de la Constitution, 26 juillet 1791.

20. A.C.T. L 358, Officiers municipaux de Toulon, rapport, 10 août 1791.

21. A.D.V. IL 277, Procès-verbal de l'émeute du 23 août 1791 et Archives du Port de Toulon (A.P.T.), Ordonnateur de la marine au ministre, 24 août 1791.

22. A.D.V. IL 104, Délibérations du directoire du département, 2 au 6 septembre 1791.

23. A.C.T. L 80, Adresse à l'Assemblée nationale, 26 juillet 1791.

24. E. POUPE, « Les fédérés varois du 10 août », *La Révolution Française*, 1910.

25. Archives Nationales (A.N.), F7 3693 Var 1, Directoire du département au ministre, 27 mai 1792.

« Serait-il vrai que ce premier fonctionnaire... fût vraiment un parjure et qu'il conspirât lui-même le malheur des Français ? » demandèrent-ils ²⁶. Et un mois plus tard le club revendiqua la suspension du roi « parce qu'il ne respectait pas la constitution » ²⁷. Les administrateurs du département donnèrent par contre un appui total à la monarchie, estimant que « les anarchistes » représentaient plus de danger que « les aristocrates ». « Ce ne sera qu'en marchant sur nos cadavres que ces factions pourront renverser la constitution », déclarèrent-ils, sans penser que ces mots seraient prophétiques ²⁸.

Croyant, en effet, que « les excès du patriotisme » étaient punis tandis que les actes de contre-révolution étaient permis, les jacobins de Toulon demandèrent la révocation de ces administrateurs du Var qui « depuis la Révolution n'ont pas donné la moindre preuve de civisme » ²⁹. On organisa, à la fin de juillet 1792, un comité des clubs jacobins varois, siégeant dans le port de guerre, pour prendre des mesures de sécurité et pour épurer « les ennemis de l'intérieur ». En même temps les sections toulonnaises commencèrent à se réunir « en permanence » et encore une fois la violence populaire déborda ³⁰.

Des massacres affreux, qui marquèrent profondément la mémoire des toulonnais, ne tardèrent pas à éclater à partir du 28 juillet. Au cours d'une grande manifestation devant le siège du département, 4 membres de l'administration furent brutalement tués. Le même soir un manufacturier anti-jacobin les suivit à la lanterne. Deux négociants, deux juges aux tribunaux, encore deux administrateurs et un concierge au palais de justice subirent très vite le même sort ³¹. Loin de s'arrêter-là, ces assassinats continuèrent, plus épisodiquement, en août et en septembre, où le commandant de la marine, de Flotte, trouva la mort et l'ordonnateur, de Possel, s'échappa avec grande peine ³². Cet « horrible trimestre » se termina enfin quand deux soldats furent traînés hors des cachots pour être égorgés. On les avait emprisonnés, tenus pour responsables de l'événement le plus bizarre de tous : l'évasion en masse des bagnards de l'arsenal le 23 août ³³.

26. A.C.T. L.228. Adresse des citoyens, 20 juin 1792.

27. A.N. DXL 16. Adresse des citoyens, 23 juillet 1792.

28. A.C.T. L. 366. Adresse du directoire du département, 3 juillet 1792.

29. A.N. DXL 16. Adresse de la Société patriotique de Toulon, 17 juillet 1792.

30. A.C.T. L. 68 (5). Délibérations, 27 et 28 juillet 1792.

31. A.C.T.L. 363, Le massacre des administrateurs, juillet-août 1792, E. COULET, « Le massacre des administrateurs du Var, juillet 1792 », *Actes du Congrès national des Sociétés Savantes*, 1964, M. VOVELLE, « Les troubles sociaux en Provence, 1750 à 1792 », *ibid.*, 1968, t. 2, pp. 360-364 et H. JOHNSON, *The Midi in Revolt. A Study in Regional and Political Diversity, 1789-1793*, Princeton, 1986, pp. 199-202.

32. A.C.T. L. 364 et 366, Troubles, août-septembre 1792.

33. A.C.T. L. 363, Déchainement des forçats, 23 août 1792 et A.N. BB3 13, Commandant de la marine au ministre, 24 août 1792.

Une vingtaine de personnes étaient mortes. Les victimes des « septembriseurs » toulonnais furent pour la plupart des ennemis bien connus des jacobins. Naturellement on attribua le carnage aux machinations du club Saint-Jean, mais la question de culpabilité n'est pas si facilement résolue. Il n'y eut pas d'enquête à l'époque même et le tribunal populaire établi un an plus tard, pendant la révolte de Toulon, ne se conduisit pas d'une manière impartiale. Le maire Paul, par exemple, condamné pour avoir incité au massacre et exécuté en septembre 1793, fut blessé en juillet 1792 dans une vaine tentative pour sauver un administrateur de la mort³⁴. Par contre, les assassins inculpés avec lui, d'origine populaire pour la plupart, furent des militants jacobins qui s'exprimèrent dans un violent discours anti-bourgeois. Un nommé Silvestre, commis et secrétaire au club Saint-Jean, mena un cortège à travers la ville le soir du 27 juillet, menaçant « les aristocrates » et « portant pour drapeaux des cordes ». Le conseil municipal répugna encore une fois à déclarer la loi martiale et un rapport à Paris au sujet des meurtres constata sans pitié : « une insurrection populaire causée par des attaques des aristocrates a fait justice de quelques-uns d'eux. »³⁵

En effet les massacres signalèrent la fin de la résistance feuillante dans le port de guerre et les jacobins en tirèrent de grands bénéfices politiques. Leurs adversaires se retirèrent complètement des affaires publiques, le club Saint-Pierre fut fermé et le personnel administratif du district et du département devint jacobin à la suite de nominations par interim aux postes vacants³⁶. Paris, plongée elle-même dans la violence, donna un consentement tacite. En tout cas une nouvelle assemblée électorale du Var régularisa bientôt la situation extraordinaire.

Cette fois, en l'absence des feuillants, les jacobins varois triomphèrent tout à fait. Les conventionnels députés à la capitale furent presque tous montagnards et comprirent les toulonnais Escudier et Charbonnier. Les nouveaux élus du département et du district de Toulon furent des amis du club Saint-Jean et ils se réunissaient chaque jour de concert avec le conseil municipal de Toulon pour mieux gérer les affaires. L'administration municipale elle-même fut renouvelée à la fin de l'année et sa composition sociale devint plus populaire que jamais, dominée par des ouvriers de l'arsenal. Au même moment Paul fut ré-élu encore une fois maire avec 95 pour cent des votes. Le jacobinisme toulonnais arrivait à son apogée³⁷.

Cette grande victoire jacobine dans le port de guerre, comme ailleurs en Provence, fut cependant de courte durée. On se demande souvent pourquoi

34. A.C.T. L2 X 2, Tribunal populaire martial. Jugements, juillet-septembre 1793.

35. F.A. AULARD (éd), *La Société des Jacobins*, Paris, 6 volumes, 1889-1897, t. 4, p. 178.

36. A.D.V. IL 108, Délibérations, 31 juillet 1792, IL 1729, Délibérations, 31 juillet 1792 et E. POUPE, *Le Département du Var, 1790 - an VIII*, Cannes, 1933, pp. 204-209.

37. A.C.T. L. 580, Procès-verbaux d'élection, 9 au 23 décembre 1792.

ce revirement d'un midi rouge en un midi blanc eut lieu en 1793. Pour répondre il faut admettre tout d'abord que le triomphe de 1792 renfermait des germes du renversement spectaculaire de l'année suivante, parce que ce jacobinisme populaire toulonnais n'était pas sans ambiguïtés. Au lendemain de leur prise de pouvoir local, les jacobins de Toulon conseillèrent l'obéissance aux lois et le respect des propriétés : « Eloignez-vous de ces excès... » dirent-ils le 25 août à la suite de l'affaire du bagne, et en septembre ils s'exprimèrent plus sévèrement : « La liberté et l'égalité ne peuvent exister que par une soumission constante et suivie de la part de tous les citoyens aux lois »³⁸. Il ne s'agit pas de rhétorique pure, car le premier condamné à mort du tribunal criminel du Var fut un tailleur de pierres nommé Figon. On le poursuivit, avec l'aide du club jacobin, comme coupable des actes de « terrorisme » et l'accusateur public déclara, à la fin de son procès : « Puisse cet exemple en imposer aux méchants, faire respecter les propriétés, rentrer dans le devoir ceux qui s'en sont écartés. »³⁹

Envers la « démocratie directe » on constate l'évolution d'une même attitude équivoque. Les jacobins fermèrent, en octobre 1792, les sections toulonnaises, maintenant jugées « une entrave administrative »⁴⁰. La poursuite de la guerre devint l'objet du premier rang, surtout après l'entrée des puissances maritimes dans la coalition anti-républicaine au printemps de 1793. Club et administrateurs locaux s'associèrent donc aux efforts des commissaires de la Convention (plus tard représentants en mission) pour réimposer la discipline aux ouvriers de l'arsenal habitués à un régime de travail plus relâché⁴¹. On congédia des employés délinquants et on les obligea tous à quitter la garde nationale toulonnaise, une décision qui sapa effectivement le contrôle jacobin de la milice urbaine. La demande pour la réouverture des sections venait justement d'une assemblée de gardes. Entre temps l'arrivée des conscrits, levés le long du littoral dans des régions plus conservatrices, dilua le jacobinisme indigène de la ville et son arsenal.

Malgré la critique de leurs adversaires feuillants, les jacobins toulonnais restèrent obstinément attachés à la « liberté du commerce » et à des idées modérées sur le plan social. L'appel au patriotisme des ouvriers ne s'accompagna pas de récompenses matérielles et l'administration jacobine ne fut pas plus capable que son prédécesseur de diminuer le taux de l'inflation. Le prix d'une livre de pain à Toulon passa à 6 sols en mai 1793, le double de l'année précédente⁴². La situation s'aggrava à cause de la dislocation des

38. A.C.T. L. 365 et 366. Proclamations aux citoyens, 25 août et 14 septembre 1792.

39. A.C.T. L. 521. Le procès Figon, janvier 1793.

40. A.C.T. L. 82. Délibérations de section, 3 octobre 1792 et *Mémoires de Louis Richaud*, p. 126.

41. A.N. D1 31-1, Commissaires de la Convention, février-mars 1793 et V.F. BRUN, *Les guerres maritimes de la France. Port de Toulon, ses armements, son administration depuis son origine jusqu'à nos jours*, 2 volumes, Paris, 1861, t. 2, pp. 199-200.

42. A.C.T. L. 50 (2). Délibérations des trois corps administratifs réunis à Toulon, 8 mai 1793.

circuits maritimes d'approvisionnement et la chute de l'assignat à moins de 30 pour cent de sa valeur nominale. Les hausses de salaire furent nulles parce que, selon l'ordonnateur de la marine « on ne veut vendre que pour du numéraire »⁴³. En juin les ouvriers de l'arsenal désaffectés réclamèrent la paye en nature et un maximum des prix toujours refusé par le conseil municipal jacobin.

Ce n'est pas étonnant donc de voir une baisse d'intérêt aux élections en 1793. Le mouvement populaire à Toulon fut en pleine perte de vitesse et, de plus en plus isolés à l'intérieur du port de guerre, les jacobins toulonnais ne le furent pas moins dans la région. Le renversement de leurs confrères marseillais en mai 1793 fut désastreux car les nouveaux maîtres des sections dans le port de commerce aidèrent désormais les habitants de Toulon à créer leur propre mouvement anti-jacobin et sectionnaire⁴⁴. Cette réaction, dite fédéraliste, gagna vite le Var et, à la fin de juin 1793, Toulon fut le dernier refuge des « patriotes provençaux persécutés ». La désorientation des jacobins toulonnais assiégés se révéla nettement dans une adresse désespérée à la Convention : « L'intrigue travaille, l'incertitude règne, la méfiance s'établit, les opinions divergent... des hommes qui aiment également la patrie s'accusent réciproquement de vouloir rétablir la royauté, de prétendre fédéraliser la République. »⁴⁵ Le malaise jacobin s'approfondit à la nouvelle des événements parisiens du 31 mai au 2 juin, « peut-être des jours de deuil pour la liberté ». En effet, les jacobins toulonnais étaient depuis longtemps déçus des différends à l'assemblée et se méfiaient également du rôle « intimidateur » de la foule parisienne.

Ce qui est remarquable, c'est qu'ils résistèrent jusqu'au milieu de juillet avant de succomber à la poussée fédéraliste. La défection de plusieurs de leurs leaders et la crainte parmi les habitants d'un nouveau massacre comme celui de l'année précédente frayèrent finalement la voie à une réouverture spontanée des sections toulonnaises pendant la nuit du 12 au 13 juillet⁴⁶. Cette « révolution municipale » fut accomplie sans morts, indication sûre de l'isolement de l'équipe jacobine. La garde nationale neutralisée joua un rôle-clé dans la transition, tandis que les ouvriers et marins de l'arsenal montrèrent peu d'empressement à défendre leurs anciens « chefs ».

Cette espèce de « neuf thermidor » toulonnais, comme ailleurs en

43. A.N. BB 3 13. Ordonnateur, 12 juillet 1793.

44. A.C.T. L2 I 5. Comité général des 32 sections de Marseille aux citoyens de Toulon, mai 1793, par exemple.

45. A.N. DXL 23. Société républicaine de Toulon à la Convention, 24 juin 1793.

46. M. CROOK, « Federalism and the French Revolution : the Revolt of Toulon in 1793 », *History*, 1980 et, pour une interprétation opposée, G. VITSE, « La contre-révolution à Toulon en 1793 : les agents royalistes et le faux problème des substances », *Provence historique*, pp. 369-370. Le récit de A.T.Z. PONS, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Toulon en 1793*, Paris, 1825, reste très important.

Provence, représenta avant tout le retour au pouvoir des notables feuillants. Ils prirent immédiatement le dessus dans le nouveau mouvement sectionnaire. L'institution toute puissante du régime installé, le comité général des sections, se recruta parmi les membres de l'ancienne oligarchie, parmi les riches propriétaires qui avaient plus tôt perdu la lutte municipale à Toulon⁴⁷. Le retour de ces notables au pouvoir eut lieu dans les mêmes sections où ils avaient auparavant trouvé si peu de succès. Leur reprise de la municipalité est en effet l'histoire de 1791 et 1792 à l'inverse ; ils avait profité de la crise de 1793 et, en travaillant l'opinion et en gagnant l'appui d'une bonne partie du peuple, ils avaient réussi à isoler les leaders jacobins. Pour ces jacobins le soutien de classes populaires était fondamental : leur chute, comme leur essor, en est la preuve évidente.

Les anti-jacobins victorieux se vengèrent ensuite sur leurs adversaires : le club Saint-Jean fut fermé, ses cadres arrêtés et l'administration locale totalement épurée. Mais cet épisode sectionnaire, qui abouti à Toulon d'une manière très grotesque, avec l'occupation du port par les Anglais à la fin d'août – étape vraiment « blanche » de la révolte – ne fut qu'une parenthèse dans son histoire. A la différence des villes blanches de la Provence occidentale, Toulon redevint vite ville rouge. « le boulevard de la République dans le Midi ». Pourtant il faut souligner le caractère particulier de la reprise jacobine de l'an II, qui se passa dans des circonstances bien différentes de celles des premières années de la Révolution. Toulon, ou Port-la-Montagne, fut alors une colonie navale et son nouveau jacobinisme fut mis en place et souvent soutenu de l'extérieur. Après 1794 on ne retrouve pas les beaux jours du jacobinisme populaire des années 1790 à 1792 : le mouvement démocratique disparut pour une génération.

Malcolm CROOK.

47. E. COULET, *Le Comité général des sections de Toulon 13 juillet - 17 décembre 1793*, Toulon, 1960, et M. CROOK, « Le mouvement sectionnaire à Toulon en juillet - août 1793 », dans *Les Résistances à la Révolution*, dir. R. DUPUY et F. LEBRUN, Paris, 1986.